services publics NR 20/07/2017

Une pétition pour le maintien du SIE

Hier matin, José Navarro, le secrétaire départemental CGT finances publiques, était sur le marché de Lannemezan, en compagnie d'un agent du SIE, syndicaliste CGT, et de citoyens syndicalistes CGT afin de faire signer au public une pétition pour le maintien en l'état du Service des impôts des entreprises (SIE) à Lannemezan (voir nos articles des 7, 11 et 12 juillet). « Une pétition, indique José Navarro, qui a reçu un très bon accueil du public. » Car au-delà du problème du maintien de ce service, précise-t-il, « les citoyens sont sensibilisés et favorables au maintien d'un service public de proximité ». Nous avons rencontré Bernard Plano, le maire de Lannemezan, qui nous a informés que le 28 juillet, lors du prochain conseil municipal de Lannemezan, il mettra au vote une délibération, exigeant le maintien du SIE à Lannemezan. Et qu'à la rentrée, il proposera la même initiative au conseil communautaire de la communauté de communes du plateau de Lannemezan Neste, Barousses, Baïses dont il est le président. De même, précise José Navarro, Michel Pelieu, le président du conseil départemental, nous a assuré que demain, vendredi 21 juillet, il va « faire voter par les conseillers départementaux une motion exigeant le maintien du SIE de Lannemezan ».

A. M.

Selon José Navarro, la pétition a reçu un accueil très favorable de la part des usagers du marché de Lannemezan./Photo Alain Maillé.

Le 22 juin 2017, la Direction des Finances Publiques de Tarbes a annoncé la fermeture du SIE de Lannemezan au 1 au 1au 1er janvier 2018.

Ce projet est inacceptable.

Il n’est pas motivé par le souci d’un meilleur service public de proximité mais par la volonté de dégager d’hypothétiques gains de productivité dans la perspective de nouvelles coupes budgétaires et réductions d’effectifs.

Le SIE de pleine compétence Lannemezan est l'interlocuteur unique des PME, professions libérales, des artisans, commerçants et agriculteurs pour l’ensemble de leurs démarches fiscales, sa compétence s’étend aux déclarations et paiements des impôts professionnels.

Les PME et TPE locales, les loueurs de meublés notamment, ont besoin d’un conseil direct sur place qui puisse traiter l ’ensemble de leurs problématiques.

Et, au-delà de la fermeture de services des finances publiques, ce sont des questions de présence des services publics, d’aménagement équilibré du territtoire, d’égalité d’accès aux services publics entre citoyens qui sont posées.

Seule la mobilisation des élus, professionnels, de population peut remettre en cause ce projet néfaste.

La CGT FInances Publiques appelle à la signature de la pétition ci-jointe.

Colonne de droite publique: En direct des sections
Public: Mobilisations 2017
ASR / Restructurations : on dit NON !

- -A
- +A

- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank